

Communiqué de presse

pour diffusion immédiate

Dès l'automne prochain : **Un écocentre sous-régional à Sainte-Barbe**

Municipalité de Sainte-Barbe, le 29 novembre 2022 – La mairesse de la Municipalité de Sainte-Barbe, Mme Louise Lebrun, était entourée des conseillers municipaux, de la directrice générale, ainsi que du directeur du Service des travaux publics et de l'urbanisme pour annoncer l'ouverture prochaine de l'écocentre sous-régional de Sainte-Barbe dans le bâtiment et sur le terrain du 433 de la route 132.

« C'est en réponse à des demandes exprimées par les citoyens, et afin de réduire la quantité de matières que nous envoyons systématiquement à l'enfouissement que nous aménageons, ici même, l'écocentre sous-régional de Sainte-Barbe. On l'appelle sous-régional parce qu'étant situé dans le sens des déplacements ; l'endroit est tout indiqué pour servir l'ensemble des citoyens qui résident dans un rayon de plus ou moins 15 km. », a déclaré Mme Lebrun au moment de l'annonce. « Bien plus qu'un écocentre, ce sera un réel complexe environnemental où les objets seront revalorisés plutôt que jetés et où l'on viendra disposer des articles qui encombrant nos maisons. Ce sera un pilier dans l'organisation d'une économie circulaire régionale », a-t-elle dit.

Une démarche planifiée, en encadrement sur mesure

Avant de procéder à cette annonce officielle, rappelons qu'un comité de travail formé de citoyens, d'élus et d'employés municipaux a été créé en 2019 afin d'étudier la faisabilité du projet. Pour mener leur réflexion, ils ont été accompagnés par la coordonnatrice à la gestion des matières résiduelles (GMR) de la [MRC du Haut-Saint-Laurent](#), entité qui a d'ailleurs donné son appui au projet d'écocentre sous-régional lors d'un conseil régional plus tôt cette année.

Par ailleurs, afin d'aménager le nouvel écocentre dans le respect des meilleures pratiques quant à la gestion du site, du tri des matières et à la modernité des installations, la Municipalité de Sainte-Barbe est accompagnée par le cabinet d'expertise environnemental spécialisé en gestion des matières résiduelles [Stratzer](#).

Plus qu'un écocentre : un complexe environnemental

En plus de l'écocentre, on retrouvera au même endroit un entrepôt pour toutes les matières pouvant être réemployées, par exemple des encombrants, un plateau de travail pour réparer tout article ayant un potentiel de revente et un magasin d'articles de seconde main. À terme, on souhaite que les organismes communautaires du milieu participent au cycle de la revalorisation des objets, tout en accomplissant leur mission dans la communauté.

Quant à l'écocentre lui-même, les études tendent à démontrer que ce sont quelque 12 tonnes de résidus domestiques dangereux (RDD) et produits des technologies de l'information et de la communication (TIC), et 925 tonnes de matières résiduelles qui pourraient y transiger annuellement.

Financement : RECYC-QUÉBEC emboîte le pas !

Mentionnons qu'en juillet dernier, la Municipalité de Sainte-Barbe a reçu une importante subvention de [RECYC-QUÉBEC](#) au montant de 100 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide financière visant l'optimisation du réseau d'écocentres québécois. Cette somme servira à implanter le nouvel écocentre en mettant en pratique les meilleures méthodes de tri à la source, de réemploi des matières, de recyclage et de valorisation des résidus de bois.

La Municipalité de Sainte-Barbe se penche présentement sur d'autres sources de financement offertes par le biais de subventions, notamment auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) afin de bonifier les sommes nécessaires à la concrétisation de cet imposant projet.

« En ayant une vision régionale sous le signe de la collaboration, nous unissons nos forces avec les municipalités voisines pour agir comme levier auprès des instances gouvernementales afin d'offrir de meilleurs services à nos résidents. En participant collectivement à la réduction de l'enfouissement, nous sommes tous gagnants. Je profite de cette tribune pour remercier tous les acteurs du projet : les citoyens, les élus de Sainte-Barbe et de la MRC, ainsi que RECYC-QUÉBEC ; et j'invite du même souffle l'ensemble de nos voisins à participer au projet dans une perspective de développement durable pour notre belle région ! », a conclu la mairesse Lebrun.

– 30 –

Renseignements : Annie Daoust
Conseillère en communication
T. 514 617-2649
C. annie_daoust@outlook.com